

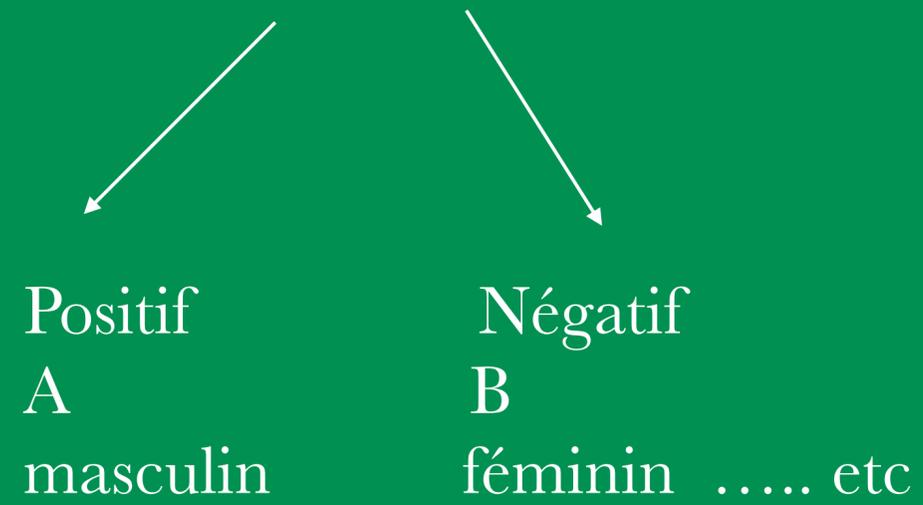
L'interdit de l'inceste

à travers les sociétés

Véronique Dortu - Anthropologie, religions et cultures

RAPPEL

Nécessité de maintien d'un ordre
d'un équilibre entre deux réalités



chaque élément a sa place et concourt à l'**ordre du monde**
(la culture, la communauté, la tribu, la société..)

RAPPEL

Si désordre → Mélange → Impur

L'impur représente un **risque** de désintégration (de pourriture) ...
un risque qu'il faut éviter



en respectant des interdits (= des règles symboliques) du genre : Tabou alimentaire, interdit de l'inceste

Ce sont des **structurants de la société**

RAPPEL

Toute société (qu'elle qu'en soit sa forme) repose à la fois
sur un principe de réalité (fonctionnement)
et sur un ensemble de systèmes symboliques

imaginaire

représentation + symbole :

- binaire (signe stop) mais va au delà (une chose peut vouloir en dire une autre)
- binaire engendre du ternaire qui provient de l'unité

le binaire est plus complexe qu'il n'y paraît

//La pensée sauvage de Lévi-Strauss.

//Fondement pour comprendre l'art, et les religions....

Préalables

- La prohibition de l'inceste = une des composantes universelles des systèmes de parenté (selon Maurice GODELIER)
- Mentalité ? Culture ? Structures ?
- Société - famille ?
- Universalité ?

- L'identique et le différent

Logique

Angoisse

Subjectivité

Hiérarchie

Mélange

- Sacré et profane

Culturel

Religieux

SYMBOLIQUE

Tabou

Irrationnel

- Interdits

Ancien Testament

Structurants sociaux

Mélange

Choses pures/impures

Identique

Sang

Âme

La prohibition de l'inceste

- E. DURKHEIM
- S.FREUD
- C.LÉVI-STRAUSS
- F.HÉRITIER
- D. DUSSY
- M.GODELIER....

- FREUD

1913

Totem et Tabou

Scénario fiction : meurtre du père

Désir ; frustration ; instinct ; règle ; naissance de la société ; échange des femmes

- WESTERMARCK

(anthropologue finlandais - *Histoire du mariage*, t. I–VI. Trad. de l'anglais par Arnold van Gennep. Payot, Paris, 1934–1945, 6 vol.).

Aversion instinctive) soubassement biologiques et psychologiques

Critique de la part de Freud : à quoi servirait l'interdit si aversion naturelle ?

- DURKHEIM, *La prohibition de l'inceste et ses origines*

→ texte de 1897

Prohibition de l'inceste = fait social (total)

L'interdit n'est pas lié aux aléas possibles de la consanguinité !

Ce qui est premier c'est l'impératif d'exogamie

exogamie = règle en vertu de laquelle

il est interdit

aux membres d'un même clan

de s'unir sexuellement entre eux

LE CLAN

LE TABOU

LE TOTEM

L'EXOGRAMIE

Le sang

Consubstantialité :

la substance vivante se divise, mais garde son unité

La substance du totem (de l'ancêtre) est vivante dans chaque individu du CLAN

Le sang est chose divine → TABOU → respect religieux

ON TIENT À DISTANCE CE QUI EST IDENTIQUE

Durkheim enferme le modèles dans les limites du totémisme....

Françoise HÉRITIER

Les deux soeurs et leur mère. Anthropologie de l'inceste, *Odile Jacob, 1994.*

- Consubstantialité
- Rappel Lévi-Strauss
- Catégories de l'identique et du différent
- Inceste du 2e type <https://www.youtube.com/watch?v=pH7wO9Hfj00>
- Critique féministe

Approche théorique mais en situation réelle ?? SILENCE DES ANTHROPOLOGUES ...

Situation réelle de l'inceste

- 8% de la population = incesteurs
- banalisation
- travaux de Marc SCHELLY études sur les 15/24 ans

D. DUSSY

Le berceau des dominations, anthropologie de l'inceste, Ed.La discussion, 2013.

- Pourquoi le succès de la théorie de Lévi-Strauss
- Cette théorie de la prohibition de l'inceste fondée sur 1.échange des femmes et 2.Cette prohibition fait la société (nature/culture), EST la société !
- surtout ce 2e volet qui n'est ni invalidé, ni même questionner
- Pour elle , cette théorie permet de maintenir inconsciemment et rigoureusement le principe de la DOMINATION

- Cette théorie lubrifiées rouages de l'ordre social qui admet l'inceste MAIS interdit qu'on en parle.
- Bernard VERNIER, anthropologue du monde grec et élève de Bourdieu
L'interdit vise à asseoir un rapport de domination en place dans les sociétés

- L'inceste = exercice érotisé de la domination
- Banalisation
- Déresponsabilisation de l'adulte
- Militantisme de Dorothee DUSSY

<https://www.binge.audio/podcast/les-couilles-sur-la-table/la-loi-de-linceste>

- L'inceste représente un PÉRIL sociologique et psychologique
- Détruit la responsabilité , l'autorité, la PROTECTION
- Conditions des liens sociaux

Les RELIGIONS promettent des sanctions contre c'est transgressions

- Théologie chrétienne : dogme du *UNA CARO*

« un homme et une femme en s'unissant sexuellement deviennent une seule chair et leurs enfants sont la chair de leur chair »

- Genèse 2, 23-24 : « Alors Adam dit : C'est l'os de mes os, la chair de ma chair. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse, ils seront deux en une seule chair »

- *Coran*, sourate IV, versets 22 et 23.

rq. : extension de la parenté à la parenté de lait et aux belles-filles (fille qu'une femme aurait eu d'un premier mariage)

Les religions judéo-chrétiennes soutiennent les arguments pseudo-scientifiques

Les liens de parenté

- 2e degré : Grand-parents ; petits-enfants; frères et soeurs
- 3e degré : Oncles et tantes ; neveux et nièces ; arrières grands-parents ; arrières petits-enfants
- 4e degré : cousins germains ; petits-neveux et petites nièces ; grands-oncles et grandes tantes

- Le mariage en Belgique
- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Consentement mutuel
- Ne pas avoir de liens de parenté
- Ne pas être déjà marié

- *parents en ligne directe*
- *parents en ligne collatérale jusqu'au 3e degré*
- *Allié en ligne directe*

- <https://www.arte.tv/fr/videos/103447-007-A/I-inceste-est-il-vraiment-un-interdit/>